

RÉVOLTÉE

Cette femme envoyée par Tomi Tomek a pu acheter une peau de chat hier matin dans une tannerie d'Yvonand (VD).



LE TRAFIC CONTINUE!

PEAUX DE CHATS Il est toujours possible d'en acheter, deux ans après l'interdiction décidée par les Chambres fédérales.

Soigner un rhumatisme avec une peau de chat, c'est une recette de grand-mère qui fait bondir les amis des animaux. Leur combat relayé par le conseiller national Luc Barthassat (PDC/GE) a porté ses fruits en 2008, lorsque les Chambres fédérales ont décidé d'interdire le commerce des peaux de chats et de chiens (voir encadré). Mais deux ans après ce vote, une amie des bêtes a pu s'acheter une peau dans une tannerie d'Yvonand.

«C'est ma dernière peau de chat», a glissé la tanneuse à sa cliente. La vente s'est conclue pour 49 francs, mais lorsque la cliente a exprimé son prétendu intérêt pour une couverture, elle a trouvé

neuse a établi un devis approximatif: «Ça fera 12 peaux à 45 francs.» Il est question de pelage tigré ou tacheté. Leur provenance est-elle indigène ou étrangère? La tanneuse vaudoise est incapable de le dire: «Ce n'est pas moi qui tanne les peaux de chats: je m'adresse à des tanneries suisses», dit-elle.

DANS LE COLLIMATEUR

A Noiraigue (NE), l'animatrice du refuge SOS Chats est outrée: «Vendre des peaux quand 270 000 personnes ont signé une pétition pour leur interdiction, c'est scandaleux», gronde Tomi Tomek. La tannerie d'Yvonand est dans son collimateur depuis longtemps. Son visage étant connu de la tanneuse, c'est une bénéficiaire de son association qui s'est prêtée au jeu hier matin, en achetant une peau de chat...

Dans l'après-midi, la tanneuse a répondu très gentiment aux questions du «Matin»: «Le commerce des peaux de chats n'est pas lucratif: j'en vends une dizaine par année, uniquement pour rendre service.» S'il lui est arrivé d'en tanner, c'est uniquement à la demande d'un propriétaire qui veut faire empailler son ancien compagnon à quatre pattes.

La tanneuse ne comprend pas l'acharnement de Tomi Tomek: «Les chats ne sont pas tués pour leur peau. Pourquoi ne pas utiliser leur pelage quand ils sont morts?» Fatiguée par le harcèlement de Tomi Tomek, elle laissera tomber les peaux de chats avant l'entrée en vigueur de la loi: «Mes fournisseurs ne peuvent plus me garantir de livraison: ils ont jeté l'éponge.»

Ce découragement, c'est une victoire pour Tomi Tomek. Après son achat d'hier matin, sa bénéficiaire était révoltée: «Le commerce des peaux de chats ne se déroule pas à l'étranger, comme on le croit souvent, mais chez nous, dans un pays où les chats sont des animaux de compagnie...». Le commerce des peaux de chats étant interdit dans les



pays de l'Union européenne, la tannerie d'Yvonand a réalisé sa dernière vente importante avec un client français. Mais sa gérante a la conscience tranquille: «Moi, je dors dans des peaux de moutons et de renards.» ■

Vincent Donzé



«VENDRE DES PEAUX QUAND 270 000 PERSONNES ONT SIGNÉ UNE PÉTITION, C'EST SCANDALEUX»

Tomi Tomek, «SOS Chats»

une oreille attentive. «Je connais des grossistes», a répondu la vendeuse. En basant son calcul sur des peaux rectangulaires de 40 x 60 cm, la tan-

DITES-LE-NOUS

Achèteriez-vous une peau de chat?

www.lematin.ch/peau

PEAUX INDIGÈNES: PAS D'INTERDIT AVANT 2011

«Vendre des peaux de chats à notre époque, c'est ridicule! Même si l'interdiction n'est pas encore inscrite dans la loi», s'exclame le conseiller national genevois Luc Barthassat. Pourquoi l'interdiction votée en 2008 n'est-elle pas encore entrée en vigueur? «Il faut encore modifier la loi fédérale sur la protection des animaux», répond Cathy Maret, porte-parole de l'Office vétérinaire fédéral. Le Conseil fédéral doit d'abord

définir le projet de loi qui sera soumis en consultation, avant son adoption par le Parlement. Le commerce de peaux indigènes sera-t-il interdit au 1er janvier 2011, comme l'espère Tomi Tomek? «Ce calendrier est trop optimiste...» prévient Cathy Maret. Si elle n'interdit pas encore le commerce des peaux de chats et de chiens, la loi interdit leur importation depuis le 1er septembre 2008.